

KATIA MERLEN

LE 16 MARS 2020

Tête de liste de

AGIR POUR LA FERTE ALAIS

Conseillère municipale

15 Villa de la Treille

91590 LA FERTE ALAIS

Madame MORVAN

Mairie de la FERTE ALAIS

Rue des Fillettes

91590 LA FERTE ALAIS

**OBJET : Démission de mon siège de Conseillère Municipale et Communautaire suite aux élections du 15 mars 2020**

**LRAR 1A 18395784795**

**Copie à Monsieur le Préfet**

Madame,

Je démissionne de mon siège de Conseillère Municipale et Communautaire suite aux élections du 15 mars 2020.

Depuis quelques années, je n'ai pu avoir accès aux documents qui intéressaient les Affaires de la ville de la Fert Alais en ma qualité de Conseillère Municipale. J'ai fait auprès de vous, de nombreuses demandes restées vaines.

L'avis de la CADA – Commission d'Accès aux Documents Administratifs- vous a été transmis, en date du 20 février 2020 notamment afin d'obtenir des documents administratifs :

**1) les comptes rendus des commissions finances qui se sont tenues le :**

a) 22 mars 2018 ; b) 18 juin 2018 ; c) 26 septembre 2018 ; d) 8 novembre 2018 ; e) 12 décembre 2018  
f) 18 mars 2019 ;

**2) les comptes rendus des commissions municipales d'urbanisme qui se sont tenues en 2018 et 2019 ;**

Les documents comptables produits par la commune en vue du paiement des factures et notes d'honoraires ne peuvent être regardés comme des « correspondances échangées entre le Client et son avocat » mais comme des « comptes » de la collectivité au sens des dispositions citées de l'article L. 2121-26 du code général des collectivités territoriales.

**3) la communication de la liste des engagements, des bons à payer et des bordereaux de paiements émis pour les années 2017, 2018 et 2019.**

Comme vous le constatez, cela concerne plus de 2 années de Commissions Municipales.

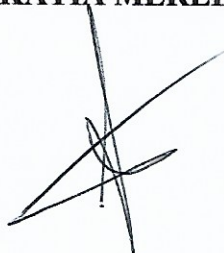
Dans ces conditions, je ne souhaite plus souffrir d'obstacles à ma mission d'élue en me refusant les documents, pour préparer les Commissions ou Conseils Municipaux comme l'impose la loi, et comme la CADA vous en a informée, sans que vous n'en teniez compte.

Le résultat des élections du 15 mars 2020 avec une abstention recors dû à l'épidémie ; votre élection avec deux Fertois sur dix, et la nôtre, ne me semblent pas représentatives des citoyens Fertois.

Par conséquent, les Fertois comprendront mon choix et celui de Monsieur Philippe AUTRIVE.

Veillez recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

**KATIA MERLEN**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned directly below the printed name 'KATIA MERLEN'.